

# Prima fiura

Direzione Generale Aghjunta  
In carica di a strategia, di l'innuvazione è di a trasformazione

## Organisation et missions

La Collectivité de Corse a décidé de créer une direction générale adjointe « originale » chargée de piloter les sujets d'animation stratégique d'innovation et de transformation (DGA SIT).

Cette direction générale est chargée de favoriser et de structurer les initiatives de modernisation de l'administration et d'innovation dans le domaine des services aux usagers. Elle pilote à ce titre l'accompagnement managérial des agents de la collectivité.

Également, elle anime la politique d'aménagement (infrastructures) et de transformation (usages, médiation, objets connectés, stratégie digitale, OpenData) numérique de la Corse. L'intégration de cette politique publique « digitale » participe de la transformation de l'administration mais aussi du « pacte numérique » avec la société insulaire.

Par l'exercice intérimaire du pilotage de trois directions (tutelle, relations avec les organismes extérieurs et évaluation, et contrôle interne, issues de la DGA expertise et sécurisation), elle vise à améliorer la gouvernance de l'administration mais aussi à maximiser les synergies et les initiatives de la Collectivité, de ses « satellites » et des opérateurs de la politique publique insulaire.

Cette direction générale adjointe bénéficie d'une implantation en Haute-Corse (par l'intermédiaire de Sabrina LO RE à BASTIA) comme en Corse-du-Sud (Michèle VOGLIMACCI à AIACCIU).

### La direction de la stratégie et de l'innovation (Audrey ANTONETTI-GIACOBBI)

A pour mandat de proposer et structurer la stratégie de modernisation de la collectivité et de ses satellites. Elle anime les fonctions d'ingénierie d'innovation (ISULAB), leur expérimentation et leur diffusion au sein et en dehors de la collectivité. Par nature, elle travaille avec l'ensemble des directions de politique publique et de soutien de la collectivité. Structure d'état-major et d'expertise, elle coordonne et supporte les projets de la collectivité avec pour ambition : l'agilité au service des agents et des usagers de la Collectivité de Corse.

Elle anime la fonction stratégie de la collectivité dans ses deux dimensions : gouvernance et innovation/sécurisation au besoin en s'appuyant sur des outils réglementaires consolidés ou renouvelés.

Cette direction s'articule autour de deux grands blocs (innovation et service au citoyen) et quatre structures opérationnelles : intelligence territoriale, diffusion, organisation et #CréaCorsica.

En lien étroit avec la direction du contrôle interne et celle des affaires juridiques, la direction de la stratégie et de l'innovation vise à libérer les initiatives territoriales dans un cadre sécurisé et décline les objectifs de « sécurisation et légitimité » et de « différenciation territoriale et expérimentation ». Elle a pour ambition à la fois de développer la transversalité et la territorialisation des missions et d'expérimenter les « objets » de politique publique innovante par le biais de son entité #CréaCorsica et du « Lab » qui lui est rattaché.

Elle pilote également des politiques publiques transverses, notamment de développement durable et d'égalité femme/homme. La « mission Lingua 2020 » visant à la normalisation de la langue corse et du bilinguisme au sein des services de la CDC lui est également confiée.

### La direction de la transformation et de l'aménagement numérique (Eric FERRARI)

Cette direction porte la vision stratégique de l'aménagement et de la transformation numérique de la Corse dans le cadre des travaux d'élaboration du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse. Elle pilote les projets structurels de déploiements d'infrastructure (très haut débit, New Deal mobile) mais aussi la dynamique territoriale des services et des usages numériques.

### La délégation à l'encadrement supérieur

Elle a vocation à traduire sur le plan managérial l'impulsion d'innovation menée par la DGA SIT et de préfigurer la structuration d'une offre managériale articulée autour d'une Université des cadres et d'outils managériaux innovants.

Dans une démarche de service, elle a pour objet de structurer et coordonner le plan managérial de la collectivité dans toutes ses dimensions :

- animation des viviers et accompagnement des talents ;
- évolution des métiers et des statuts ;
- politique d'intégration et d'accompagnement des directeurs et chefs de service ;
- mise en œuvre de l'évaluation à 180/360 ;
- coaching, « assesment » etc.
- mise en place (en lien avec la DSInnoV) d'ateliers de « codéveloppement » ;
- pilotage de l' Université des cadres de la CDC.

**Un pôle « opérateurs » : direction de la tutelle des agences et offices (David MAZZIERI-WALKER), direction de l'évaluation des politiques publiques (Marie-Ange MORACCHINI) et une direction du contrôle interne axée notamment sur la qualité.**

Outre les actes de dialogue de gestion, de structuration à terme des contrats d'objectifs de performance (COP), de mutualisation des fonctions supports portés par la direction des tutelles, ce domaine de compétence se rapporte au suivi de l'ensemble des organismes extérieurs de la Collectivité de Corse.

Ces « organismes » représentent un volume conséquent de près de 110 structures de nature juridique diverse (SEM, syndicats mixtes, régies, associations, GIP percevant plus de 75 000 € de subvention en investissement ou en fonctionnement ou dont la subvention représente plus de 50% de leur budget).

Dans cet objectif, le service des relations avec les organismes extérieurs de la direction des relations avec les organismes extérieurs et de l'évaluation des politiques publiques (DRE2) a développé des outils de suivi et d'analyse internes établis à partir d'informations financières, juridiques et organisationnelles dont le recueil doit s'effectuer auprès des services opérationnels et/ou des entités concernées.

### Le pôle sécurisation et contrôle interne

Création nouvelle, la direction du contrôle interne devra définir sa feuille de route opérationnelle en 2019.

Au sein de la Collectivité de Corse, le contrôle interne a un rôle d'accompagnement à la simplification et l'harmonisation des processus de gestion pour fluidifier et sécuriser les activités. Il permet de minimiser les risques d'erreurs et met en place des mesures visant à prévenir et empêcher les fraudes tout en fournissant les informations nécessaires à une prise de décision éclairée.

Cette direction a vocation à travailler en synergie avec la DSInnoV, la DRE2 et la direction des affaires juridiques.

Le contrôle interne est le socle sur lequel s'appuie la maîtrise des opérations des entités de la CDC. L'inspection générale dans sa fonction d'audit (à terme) sera amenée à vérifier cette maîtrise.

Pè sapè ne di più <https://www.isula.corsica/intranet/>

*Bona lettura à tutti*

Cullettività di Corsica / Centrale : 04 95 20 25 25 - situ : [www.isula.corsica](http://www.isula.corsica)